

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2006-05-24

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2006-05-24, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; Natalie Auclair, Georges Benoit, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier et Edward Turchyniak, commissaires; Linda Iaconetti et Tom Mouhteros, commissaires-parents; et Giordano Rosa-del-Vecchio, directeur général.

Étaient également présents : Robert Vallerand, directeur général adjoint, François Badin, directeur du Service des ressources humaines; Line Desgroseilliers, directrice du Service des technologies de l'information; Alain Guay, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle; Daniel Hogue, directeur du Service des ressources matérielles; Effie Maniatis, directrice des Services éducatifs; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; George Paquette, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absentes : Carolyn Curiale, vice-présidente; Grace Nesi, commissaire.

Le président a ouvert la séance à 19 h 34.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

060524-CA-0217

IL EST PROPOSÉ PAR Albina Pace que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2006/05/24-CA-001 soit approuvé sans modification.

Adopté à l'unanimité

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Steve Kmec a avisé verbalement que la correction suivante devait être apportée au procès-verbal de la séance du 2006-04-26.

- Page 1480, la division des voix doit être modifiée en indiquant que Steve Kmec a voté contre la motion et non pour.

Walter Fogel a avisé verbalement que les corrections suivantes devaient également être apportées :

- Page 1483, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne : le mot « have » doit être remplacé par « has ».
- Page 1485, point 6.7, 2^e paragraphe : « onto » doit être remplacé par « on to ».
- Page 1489, point 8.2, 1^{re} ligne : « vice-président » doit être remplacé par « Carolyn Curiale ».

060524-CA-0218

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2006-04-26, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé avec les corrections qui y ont été apportées.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

ABSTENTION :

Peter MacLaurin

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

4.1 *Comités permanents pour l'année 2006-2007 :*

Le président a signalé que la liste de comités permanents pour l'année 2006-2007 circulera durant la séance et a invité les commissaires à y indiquer leurs préférences.

Il a ensuite mentionné que le directeur général et le directeur général adjoint lui ont chacun remis une note de remerciement pour la très belle réception qui a été organisée en leur honneur. Ceux-ci ont aussi transmis leurs meilleurs vœux au conseil pour les années à venir.

Le président a signalé que la rencontre annuelle du groupe de discussion sur le plan stratégique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a eu lieu le 2006-05-23 et a été très positive. Il a remercié la directrice des Services éducatifs et la conseillère pédagogique responsable du dossier mesure et évaluation des données qu'elles ont compilées en vue de l'évaluation du plan stratégique.

Le directeur général a noté que bien que la rétroaction reçue soit positive, il semblerait que la portée du plan stratégique ait diminué depuis un an. Il recommande donc de remettre le plan stratégique au premier plan durant l'année scolaire 2006-2007, car il produit des résultats concrets.

Natalie Auclair a noté que le comité des communications et des relations publiques se penchera sur la question de la promotion du plan stratégique à l'automne prochain.

Le président a signalé que l'école secondaire Mère-Teresa, l'école secondaire Laval-Liberty et l'éducation des adultes ont remporté des prix au concours jeunes entrepreneurs de Laval, respectivement pour les projets *Apprendre en donnant*, *Programme de mentorat* et *Apprendre en donnant*.

Le directeur général adjoint a signalé que l'école secondaire Mère-Teresa représentera la région administrative Laval-Laurentides-Lanaudière au concours provincial qui aura lieu en juin. Elle présentera son projet *Apprendre en donnant*.

Le directeur général a mentionné qu'une directrice d'école l'a avisé dernièrement qu'elle prendra sa retraite alors qu'un directeur d'école lui a annoncé qu'il avait accepté un poste à la Commission scolaire Riverside. Par conséquent, le processus de sélection devra être enclenché sans tarder pour pourvoir ces postes d'ici la fin du mois de juin.

Il a ensuite fait le compte rendu d'une rencontre récente avec Gilles Marchand, directeur général de l'équipement scolaire au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le directeur général adjoint, le directeur général, la nouvelle directrice générale et le directeur du Service des ressources matérielles pour discuter du manque de places-élèves dans la région de Laval.

La rencontre a porté fruit. M. Marchand a été très réceptif. Les discussions ont porté sur le dépassement de la capacité d'accueil des écoles résultant de l'augmentation constante de la population scolaire dans la région de Laval et le financement des travaux de rénovation devant être entrepris dans les bâtiments qui ont été cédés à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier par la Commission scolaire de Laval. M. Marchand a indiqué que la répartition des allocations prévues au plan triennal d'investissement 2006-2009 est terminée et il a recommandé de demander un soutien financier à l'intérieur du plan triennal de 2007-2010.

Le président a souligné qu'une lettre a été transmise au MELS pour demander l'autorisation d'engager une dépense à l'intérieur du plan triennal 2007-2010 afin de pouvoir procéder au réaménagement des écoles Notre-Dame et Saint-Christophe.

5.0 DOSSIERS À L'ÉTUDE**5.1 Vente d'un terrain – Boulevard Roland-Durand :**

Le directeur général adjoint a signalé que la demande de dérogation au règlement municipal pour la subdivision des lots situés sur le boulevard Roland-Durand a été transmise à la Ville de Rosemère et que la directrice générale de la Ville a informé la commission scolaire que le conseil municipal appuiera la demande.

5.2 Calendrier scolaire 2006-2007 – Rawdon et Joliette :

Le directeur du Service des ressources humaines a dit avoir reçu le calendrier de la Commission scolaire des Samares.

Il a précisé que les journées pédagogiques ne coïncident pas avec celles établies pour notre commission scolaire, ce qui aurait pu créer des problèmes de transport, mais que des arrangements ont été pris avec la Commission scolaire des Samares. Le calendrier a été transmis au Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier qui le soumettra à l'approbation de son comité exécutif.

En réponse à une question de Merle Parkinson, le directeur du Service des ressources humaines a expliqué que pour éviter de devoir engager des dépenses supplémentaires pour le transport, la commission scolaire respectera les journées pédagogiques prévues au calendrier de la Commission scolaire des Samares, d'où la tenue d'une journée pédagogique au milieu d'une semaine.

060524-ED-0219

ATTENDU QUE la commission scolaire est responsable du calendrier scolaire;

ATTENDU QUE le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont tenu des négociations et se sont entendus sur un projet de calendrier;

ATTENDU QUE la Direction recommande que le projet de calendrier soit soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que, sur la recommandation du directeur du Service des ressources humaines, de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve, sous condition, le calendrier scolaire 2006-2007 pour l'école primaire de Joliette, l'école primaire et intermédiaire de Rawdon et l'école secondaire de Joliette, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2006/05/24-ED-001.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

CONTRE : Walter Fogel, Steve Kmec

5.3 Tel-jeunes :

Le directeur général adjoint a indiqué que des représentants de Tel-jeunes, le sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) Noël Burke, Michael Canuel de LEARN et des représentants de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'étaient réunis pour discuter des services que Tel-jeunes offrira à la communauté anglophone.

Il a noté que le sous-ministre adjoint a constaté que ce type de projets ne relevait pas de sa compétence et a recommandé de s'adresser aux Services de la famille et de la jeunesse Batshaw qui offrent des services sociaux.

Il a ensuite précisé que la commission scolaire a pris contact avec les Services de la famille et de la jeunesse Batshaw et qu'une réunion sera planifiée.

Le directeur général adjoint a prié Walter Fogel de présenter ce sujet à la prochaine réunion du conseil régional de santé. Il a signalé que la question de Tel-jeunes sera également soumise au MELS lors de la conférence de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires.

Une discussion s'est ensuivie.

5.4 Politique n° 2006-CA-02 : Actes d'établissement et Plan triennal :

Le directeur du Service de l'organisation scolaire a passé en revue les modifications apportées aux actes d'établissement et au plan triennal au terme de la consultation. Il a fait ressortir que les écoles Notre-Dame et Saint-Christophe n'ont pas été incorporées puisque les droits de propriété n'ont pas encore été transférés à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Une discussion s'est ensuivie.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur général a précisé que le conseil d'établissement de l'Académie Hillcrest a été consulté sur l'acte d'établissement et le plan triennal de l'école et a donc pris connaissance du libellé.

Comme suite à un autre point soulevé par M. Fogel, le directeur général adjoint a signalé que l'entente avec la Ville de Laval pour l'utilisation des gymnases de l'école secondaire Laval-Liberty ne sera pas renouvelée, mais que l'entente pour l'utilisation des terrains de jeux était toujours en vigueur tout comme d'autres ententes intervenues avec la Ville de Laval pour certains locaux de la commission scolaire.

En réponse à une question de Merle Parkinson, la directrice du Service des ressources financières a mentionné que le coût des classes modulaires installées à l'école primaire Pinewood n'était pas entièrement financé par le MELS.

060524-CA-0220

ATTENDU QUE l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) fait obligation à la commission scolaire d'établir chaque année un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU QUE l'article 211 fait aussi obligation à la commission scolaire de déterminer, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et de leur délivrer un acte d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Nazario Facchino que, sur la recommandation du comité de l'organisation scolaire, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 2006-CA-02 : Actes d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

CONTRE :

Steve Kmec

5.5 Consultation sur l'élaboration du budget 2006-2007 :

La directrice du Service des ressources financières a passé en revue les commentaires issus de la consultation sur le processus d'élaboration du budget 2006-2007. Elle a dit avoir reçu seulement dix-huit rétroactions, ce qui se rapproche du nombre de réponses reçues pour 2005-2006.

5.6 Vente d'un terrain – Boulevard Souvenir Ouest :

Le directeur général adjoint a mentionné que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a autorisé la vente du terrain situé sur le boulevard Souvenir Ouest à l'église arménienne apostolique Ste-Croix. On a pris contact avec la paroisse qui s'occupera de faire préparer tous les documents officiels requis pour cette vente.

Le conseil a délibéré du sujet.

En réponse à une question de David McKinley, le directeur général adjoint a expliqué que la commission scolaire doit déposer une proposition d'utilisation des profits résultant de la vente auprès du MELS qui peut soit l'approuver soit déterminer la façon d'utiliser les fonds.

Walter Fogel a fait appel au règlement pour se reporter à la page 1481 du procès-verbal de la séance du 2006-04-26 et demander de faire le point sur la question des classes de maternelle à l'Académie Hillcrest pour l'année scolaire 2006-2007.

Le directeur général a dit que cette question sera abordée sous la rubrique organisation scolaire.

Nancy Rupnik s'est retirée de la séance.

HEURE : 20 h 35

En réponse à une autre question de M. Fogel concernant la page 1489 du même document, la directrice du Service des ressources financières a expliqué que compte tenu de la migration vers le nouveau logiciel de taxation de la Société GRICS, tous les comptes de taxe des années antérieures à 2003-2004 qui sont en souffrance ou au crédit devaient être portés à zéro avant le transfert.

6.0 AFFAIRES CORPORATIVES

6.1 Rapport du sous-comité des communications :

Natalie Auclair a avisé que la prochaine réunion du sous-comité aura lieu le 2006-05-29.

6.2 Fondation SWL :

Edward Turchyniak a précisé que la Fondation espère vendre 450 billets pour le souper au homard et en a vendu 320 jusqu'à présent. Il a invité ceux et celles qui veulent acheter des billets à communiquer avec l'agente d'information.

Nancy Rupnik a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 38

6.3 Date de la séance du conseil du mois de décembre :

Le directeur général adjoint a expliqué que la motion qui suit est présentée annuellement puisque le quatrième mercredi du mois de décembre tombe durant le congé des fêtes.

060524-CA-0221

IL EST PROPOSÉ PAR Merle Parkinson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte que sa séance du mois de décembre soit tenue le **2006-12-13**, conformément au règlement n° BI2000-CA-05 : Date, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

Le directeur général s'est retiré de la séance.

HEURE : 20 h 40

6.4 *Date, heure et lieu des séances pour l'année 2006-2007 :*

060524-CA-0222

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que pour l'année scolaire 2006-2007 les séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soient tenues à 19 h 30 dans la salle du conseil du centre administratif, au 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) aux dates suivantes :

2006-08-23	2007-01-24
2006-09-27	2007-02-28
2006-10-25	2007-03-28
2006-11-22	2007-04-25
2006-12-13	2007-05-23
	2007-06-20 ♣
	2007-06-27

(♣ au besoin)

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

ABSTENTION :

Merle Parkinson

6.5 *Direction de l'école d'été :*

Le directeur général adjoint a avisé le conseil que les cours d'été se donneront à l'école secondaire Laval-Liberty puisque des travaux de rénovation seront en cours à l'école secondaire Laurier.

Natalie Auclair s'est retirée de la séance.

HEURE : 20 h 43

Le directeur général a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 44

060524-HR-0223

IL EST PROPOSÉ par Robert Dixon que, sur la recommandation de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **Denis Lapierre** comme directeur de l'école d'été du 2006-07-04 au 2006-08-11, qu'il soit rémunéré conformément à ce qui est prévu à son contrat individuel et que le directeur général adjoint soit mandaté pour signer le contrat.

Adopté à l'unanimité

6.6 *Jeunes d'exception :*

Le directeur général adjoint a expliqué que toutes les écoles de Laval peuvent participer au projet « Jeunes d'exception » parrainé par le journal *Courrier Laval*. Les directions d'école et les enseignants seront invités à soumettre des noms d'élève et un jury analysera les candidatures pour sélectionner les gagnants. Un gala sera organisé en l'honneur des lauréats qui seront accueillis par le maire de Laval.

Natalie Auclair a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 47

Comme suite à un commentaire formulé par Walter Fogel, le président a noté que l'on demandera au directeur de la publication du *Courrier Laval* de diffuser le journal sur une plus grande échelle dans la région de Laval.

6.7 Entente avec la CS de la Rivière-du-Nord : Cafétéria de l'ÉSRL :

Le directeur général adjoint a expliqué que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) avait demandé que le protocole d'entente sur l'utilisation de la cafétéria à l'école secondaire régionale Laurentian soit revu pour tenir compte de sa réorganisation scolaire. L'école polyvalente Lavigne accueillera 300 élèves de plus à compter de l'année scolaire 2006-2007.

Les négociations ont débouché sur une entente pour la fourniture de services de cafétéria, laquelle entente prévoit le partage des revenus au prorata. Un comité semblable au comité tripartite sera formé pour gérer la cafétéria advenant la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation, d'acheter de l'équipement, etc. L'avocat de la commission scolaire a étudié le protocole et recommande de l'accepter. La CSRDN l'a déjà approuvé.

Nazario Facchino s'est retiré de la séance.

HEURE : 20 h 53

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur général adjoint a précisé que jusqu'à présent la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier s'occupait de la cafétéria et l'école polyvalente Lavigne gérait un casse-croûte qui devra être fermé pour créer des locaux additionnels. Une entente a été conclue avec la compagnie Aramark qui gère les services de cafétéria d'autres écoles secondaires de la commission scolaire. La prévision des recettes fait partie intégrante de l'entente négociée avec la CSRDN.

Nazario Facchino a réintégré la séance.

HEURE : 20 h 57

Le conseil a délibéré du sujet.

Nick Milas a fait appel au règlement pour demander de procéder au vote.

060524-MR-0224

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas de mettre aux voix le projet de résolution relatif à une entente avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour la gestion de la cafétéria.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

CONTRE :

Walter Fogel

060524-MR-0225

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a créé un nouveau centre de formation professionnelle à l'école polyvalente Lavigne;

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a demandé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de gérer la cafétéria et de fournir ce service à l'ensemble des élèves de cet établissement;

ATTENDU QUE le service de cafétéria offert est conforme aux modalités de l'entente intervenue entre les commissions scolaires précédentes;

ATTENDU QUE les deux directions générales ont convenu des paramètres du service de cafétéria et que les deux directions d'école ont donné leur accord;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Iaconetti que, sur la recommandation de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'entente intervenue avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour la gestion de la cafétéria à l'école secondaire régionale Laurentian telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2006/05/16-CA-001.

ET QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que le directeur général, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri,
Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin,
David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson,
William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier, Edward Turchyniak

ABSTENTION :

Walter Fogel

7.0 RESSOURCES FINANCIÈRES

7.1 *Rapport de la présidente du comité :*

Merle Parkinson, présidente du comité des ressources financières, a noté que la dernière rencontre du comité a porté sur les résultats de la consultation sur les paramètres budgétaires et l'intention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de récupérer certaines allocations pour contraindre les commissions scolaires à utiliser leurs surplus.

Le président a précisé que le MELS prévoit récupérer 39 000 000 \$ pour l'année 2005-2006, ce qui représente un montant de 1 000 000 \$ pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Nick Milas s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 01

8.0 ORGANISATION SCOLAIRE

8.1 *Rapport du président du comité :*

Georges Benoit, président du comité de l'organisation scolaire, a mentionné qu'à sa dernière rencontre, le comité a étudié les recommandations du comité consultatif de transport et discuté de la vérification préliminaire des dossiers des élèves.

8.2 *Effectifs scolaires 2006-2007 :*

Le directeur du Service de l'organisation scolaire a annoncé que les effectifs scolaires continuaient d'augmenter.

Il a ensuite noté que le conseil d'établissement de l'Académie Hillcrest a été convoqué pour discuter de l'organisation des classes de maternelle, car l'école ne pourra pas accueillir cinq groupes. Le conseil d'établissement recommande de transférer une classe à l'école primaire Souvenir où il y a suffisamment de place pour accueillir un groupe. Cette classe serait formée d'élèves qui n'ont ni frère ni sœur à l'Académie Hillcrest et la commission scolaire fournirait le transport. Une lettre sera adressée à plusieurs familles pour les inviter à assister à une réunion d'information et les inciter à se porter volontaires. Si environ vingt familles acceptent d'envoyer leur enfant à l'école primaire Souvenir, la commission scolaire ne sera pas contrainte d'imposer une procédure de sélection, a-t-il expliqué.

De plus, il a signalé que les demandes d'inscription hors-territoire ont été étudiées et des recommandations ont été faites.

Nick Milas a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 08

Comme suite à un commentaire de Walter Fogel, le directeur général a noté que lorsqu'il est arrivé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, l'effectif de l'Académie Hillcrest était inférieur à la capacité d'accueil alors que celui de l'école primaire Souvenir dépassait la capacité d'accueil de l'établissement. La situation a depuis été renversée, a-t-il précisé. Le dernier redécoupage des territoires visait à établir un équilibre dans ce secteur, mais n'a pas donné les résultats escomptés.

Tom Mouhteros s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 13

Edward Turchyniak s'est retiré de la séance.

HEURE : 21 h 14

Une discussion s'est ensuivie.

Edward Turchyniak a réintégré la séance.

HEURE : 21 h 16

Le président a demandé que le comité de l'organisation scolaire étudie la situation de plus près afin de déterminer si la variation des effectifs de l'Académie Hillcrest et de l'école primaire Souvenir suit une tendance.

Le président a demandé qu'il y ait une pause de 10 minutes.

HEURE : 21 h 23

La séance a repris.

HEURE : 21 h 36

9.0 SERVICES ÉDUCATIFS

9.1 Rapport du président du comité :

En l'absence du président du comité, la directrice des Services éducatifs a noté que lors de la dernière séance du comité des conseillers pédagogiques ont fait une présentation sur les e-portfolios et le projet ABRACADABRA.

9.2 Résultats aux épreuves ministérielles de juin 2005 :

La directrice des Services éducatifs a présenté les résultats obtenus aux épreuves uniques de juin 2005. Elle a noté que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier continuait de faire bonne figure et que presque toutes les écoles secondaires avaient fait de grands progrès. L'étude des résultats obtenus par les cohortes de 5 à 7 ans révèle que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se situe au-dessus de la moyenne provinciale. On encouragera les écoles à poursuivre dans cette direction.

En réponse à un commentaire formulé par Edward Turchyniak, la directrice des Services éducatifs a expliqué que pour qu'un élève soit considéré comme un décrocheur par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), il ne doit pas avoir fréquenté un établissement scolaire depuis sept ans.

Le conseil a délibéré des résultats aux épreuves ministérielles.

La directrice des Services éducatifs a annoncé qu'à compter de l'année 2006-2007, la réussite du cours de science 416 sera obligatoire en vue de l'obtention du diplôme, ce qui pourra affecter le taux de diplomation.

10.0 ACSAQ

10.1 Rapport de l'ACSAQ :

Le président a rappelé aux membres que la conférence de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires commençait le 2006-05-25 au Delta Centre-Ville. Il a précisé que des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'adresseront à l'auditoire et rencontreront ensuite les présidents des commissions scolaires anglophones. Il a précisé que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier profitera de cette occasion pour poser plusieurs questions, notamment sur la récupération de sommes allouées par le MESL et la régionalisation.

Il a souligné qu'il était important que les écoles qui ont reçu des allocations à l'intérieur des programmes *Aide aux devoirs*, *Écoles en forme et en santé*, etc. s'assurent de les utiliser si elles ne veulent pas les perdre.

1509

Il a poursuivi en indiquant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier avait été invitée à siéger à la Table de l'éducation des Laurentides et à la Table de l'éducation de Lanaudière.

Walter Fogel a fait remarquer que compte tenu de l'histoire du système de l'éducation du Québec et des pouvoirs qui lui sont conférés, il est peu probable que le gouvernement aille de l'avant avec la régionalisation en raison des graves conséquences politiques qui en résulteraient.

Le président a signalé que les rencontres des groupes régionaux de discussion s'étaient bien déroulées et que d'autres sessions seront planifiées avec les présidents des conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des cadres scolaires du Québec, Section SWL et le conseil des commissaires. On s'attend à ce que ces rencontres donnent des résultats fort intéressants.

Le conseil s'est engagé dans une discussion et a suggéré de tenir des entrevues de départ pour les élèves qui cessent de fréquenter une de nos écoles et d'assurer un suivi auprès des décrocheurs et des élèves du primaire qui ne s'inscrivent pas à une école secondaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le président a prié la nouvelle directrice générale d'étudier les idées présentées au paragraphe qui précède.

10.2 Budget de l'ACSAQ pour l'année 2006-2007 :

En réponse à une question de Merle Parkinson, le président a souligné que tout solde déficitaire apparaissant au budget de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) est imputé au budget de l'exercice suivant et couvert par les cotisations perçues pour cette année.

Le conseil a délibéré du budget 2006-2007 de l'ACSAQ.

Plusieurs questions ont été posées concernant le budget de l'ACSAQ et le conseil a décidé de reprendre la discussion à sa séance du 2006-06-28.

060524-CA-0226

IL EST PROPOSÉ PAR Tony De Lauri que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reporte la présentation de la résolution relative au budget 2006-2007 de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) à la séance du 2006-06-28.

Adopté à l'unanimité

11.0 RESSOURCES HUMAINES

11.1 Rapport du président du comité :

Nazario Facchino, président du comité des ressources humaines, a fait le compte rendu de la dernière rencontre du comité qui a porté sur la dotation en personnel, la déclaration des excédents et les conditions d'emploi des membres de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL) et de l'Association des cadres scolaires, Section SWL.

11.2 Abolition d'emplois de soutien manuel :

Le directeur du Service des ressources humaines a mentionné qu'il ne sera sans doute pas nécessaire de procéder à l'abolition d'emplois de soutien manuel puisque des emplois ont été créés à la nouvelle école primaire et au CDC Laurier. Les syndicats ont accepté d'annuler la date limite pour l'abolition et la création de postes.

Morten Schrier s'est excusé et est parti.

HEURE : 22 h 17

1510

11.3 Abolition d'emplois de soutien administratif :

Ce sujet a fait l'objet d'une discussion au point 11.2.

11.4 Création d'emplois de soutien manuel :

Ce sujet a fait l'objet d'une discussion au point 11.2.

11.5 Création d'emploi de soutien administratif :

Ce sujet a fait l'objet d'une discussion au point 11.2.

11.6 Plan d'affectation du personnel d'entretien pour 2006-2007 :

Ce sujet a fait l'objet d'une discussion au point 11.2.

11.7 Politique n° 2006-HR-02 : Conditions d'emploi de l'ACSQ :

Le directeur du Service des ressources humaines a avisé que l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), Section Sir-Wilfrid-Laurier a demandé que ses conditions d'emploi soient mises à jour pour tenir compte des modifications apportées aux conditions d'emploi des membres de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL). Les conditions d'emploi ont été négociées avec la Direction et l'Association.

Une discussion s'est ensuivie.

HEURE : 22 h 30

060524-CA-0227

IL EST PROPOSÉ PAR David McKinley que la séance soit prolongée jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak

CONTRE : Walter Fogel

La discussion s'est poursuivie et le directeur du Service des ressources humaines a répondu aux nombreuses questions qui ont été posées.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur du Service des ressources humaines a signalé qu'il est très difficile d'introduire un régime d'assurance dentaire pour les gestionnaires et que le paragraphe 12.1 a déjà fait partie des conditions d'emploi des membres de l'ACSQ et de l'AASWL.

Le directeur général a noté que si un régime d'assurance dentaire était implanté, la commission scolaire paierait les primes, mais que pour le moment cet article n'a jamais été appliqué.

Walter Fogel a proposé que le paragraphe 12.1.1 des conditions d'emploi de l'ACSQ soit modifié en ajoutant « *et assume le coût des primes dans la même proportion que pour les autres catégories d'employés* » à la fin du paragraphe.

Tom Mouhteros a accepté cette modification.

060524-HR-0228

ATTENDU QUE l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), Section Sir-Wilfrid-Laurier, a demandé la révision de la politique n° 2000-HR-02 : Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par la section Sir-Wilfrid-Laurier de l'Association des cadres scolaires du Québec;

ATTENDU QUE la Direction a rencontré le comité des relations professionnelles de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), Section Sir-Wilfrid-Laurier pour négocier les modifications devant être apportées à la politique;

ATTENDU QUE les membres de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) se sont réunis et appuient les projets de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR Tom Mouhteros que, sur la recommandation de la Direction, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications apportées à la politique n° 2000-HR-02 : Politique de gestion applicable aux gestionnaires représentés par la Section Sir-Wilfrid-Laurier de l'Association des cadres scolaires du Québec, y compris le nouveau libellé du paragraphe 12.1.1 qui se lit :

12.1.1 Lorsqu'un régime d'assurance dentaire est offert à d'autres catégories d'employés, la commission scolaire tente d'en faire bénéficier les membres de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Sir-Wilfrid-Laurier et assume le coût des primes dans la même proportion que pour les autres catégories d'employés.

Adopté à l'unanimité

12.0 RESSOURCES MATÉRIELLES**12.1 Rapport du président du comité :**

David McKinley, président du comité des ressources matérielles, a fait le compte rendu de la dernière séance du comité qui a porté sur les projets de bibliothèque scolaire, l'analyse des risques et divers projets.

Il a noté que la réunion du comité des ressources matérielles prévue pour le 2006-06-08 a été devancée au 2006-06-06.

Pour conclure, il a noté que la banque des propriétés immobilières de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pouvait maintenant être consultée sur le site exécutif. Il a précisé que la banque n'est pas complète et sera mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles données seront recueillies.

12.2 Contrat d'assurance pour l'année 2006-2007 :

Le directeur du Service des ressources matérielles a passé en revue les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres sur invitation. Il a indiqué que les prix étaient meilleurs que ceux soumis pour l'année 2005-2006.

060524-MR-0229

ATTENDU QUE très peu de compagnies d'assurances établies au Québec acceptent d'assurer les commissions scolaires;

ATTENDU QUE la commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation et que les soumissions ont été ouvertes le 2006-05-02;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles a analysé et évalué toutes les soumissions reçues;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles recommande d'octroyer le contrat au soumissionnaire moins-disant;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que, sur la recommandation du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la Direction à conclure une entente avec la firme **Lemieux, Ryan & Ass.** en vue de combler tous les besoins en assurance de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier durant l'année scolaire 2006-2007, pour une prime totale de 90 908,62 \$, toutes taxes comprises.

ET DE PLUS QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que le directeur général, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : **Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Edward Turchyniak**

CONTRE : **Walter Fogel**

13.0 COMITÉ DE PARENTS

13.1 *Rapport du comité de parents :*

Linda Iaconetti a avisé le conseil que lors de la dernière séance du comité de parents le président de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a fait une présentation et que les membres n'ont pas été très impressionnés par la description du rôle de la Fondation. Ceux-ci ont eu l'impression que la Fondation n'a pas besoin du soutien des parents.

Walter Fogel s'est excusé et est parti.

HEURE : 22 h 41

Pour conclure, elle a signalé que le comité a longuement discuté des recommandations qui ont été faites relativement aux frais scolaires exigés des parents et soumettra ses propres recommandations à la commission scolaire.

14.0 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

14.1 *Rapport de la présidente du comité :*

Nancy Rupnik, présidente du comité des technologies de l'information, a fait le compte rendu de la dernière rencontre. Elle a noté que les membres ont eu la chance de visiter la salle du serveur, ce qui leur a permis de mieux comprendre ce qu'est un serveur lame. Elle a rappelé que ce type de serveur est beaucoup plus puissant et fiable.

Elle a ensuite souligné qu'il y aura une formation pour les commissaires le 2006-06-10.

14.2 *Formation pour les commissaires :*

Ce sujet a été présenté au point 14.1.

14.3 *Filtrage du Web :*

La directrice du Service des technologies de l'information a expliqué brièvement au conseil ce que signifie filtrer le Web.

1513

15.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

En réponse à une question de Susan Bourque, un parent de l'école secondaire Lake of Two Mountains, le président a précisé que la commission scolaire est au courant des services offerts par Kids Help Line et envisagera cette option si les négociations avec Tel-jeunes ne débouchent pas sur un accord.

16.0 CORRESPONDANCE

Le président a attiré l'attention des membres sur la correspondance comprise au document d'information de la séance.

17.0 QUESTIONS DIVERSES

IL EST PROPOSÉ PAR Edward Turchyniak que le conseil se réunisse à huis clos.

HEURE : 22 h 48

La séance a repris.

HEURE : 23 h 04

18.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR William Pollock que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 23 h 05

PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 2006-06-28